



Institut de Victimologie

RAPPORT D'ACTIVITE

2014

L'Institut de Victimologie

En 1995 les docteurs Gérard LOPEZ et Aurore SEGUIN SABOURAUD fondent l'Institut de Victimologie. La vague d'attentats qui secoue la région parisienne à ce moment-là en est l'élément déclencheur.

Arrivent alors dans les services d'urgence medico-judiciaire des patients qui ne sont pas à proprement parler malades psychologiquement mais qui, blessés par un événement traumatique, ont besoin de soins spécifiques.

En effet, si toute victime d'un événement traumatique, de quelque nature que soit celui-ci (accident, viol, deuil, maladie, catastrophe, attentats, prise d'otages ou agression pénalement qualifiée), ne doit pas être considérée comme « malade », au seul regard du trauma subi, elle est cependant en risque majeur de le devenir.

En l'absence d'une prise en charge spécifique, les victimes, au-delà des souffrances et des dommages immédiats engendrés par l'événement traumatique, sont gravement menacées de développer, à plus ou moins long terme, une pathologie chronique génératrice de troubles somatiques et/ou psychiques invalidants, d'intensité et de gravité variables selon les individus.

Cette pathologie, qui peut rester non diagnostiquée pendant une très longue période, notamment lorsque l'événement traumatique s'est produit durant l'enfance, présente des expressions symptomatiques diverses regroupées sous la dénomination de Syndrome Psycho-traumatique dont l'ESPT et au-delà tous les troubles psycho-traumatiques complexes.

Les coûts humains et financiers de cette pathologie, qui concerne un nombre très considérable d'individus, sont extrêmement lourds :

- Pour les victimes elles-mêmes (maladies somatiques, troubles psychiatriques, conduites d'échec, dépressions, addictions, délinquance, passages à l'acte suicidaires...).
- Pour leur entourage familial et social (violences, maltraitances, ruptures, délaissement, incompétences, inadaptations ...).
- Pour la société dans son ensemble (arrêts de travail, financement de soins, dommages causés aux personnes et aux biens, désorganisations familiales et sociales, pertes de productivité ...)

La prise en charge efficace de cette pathologie particulière nécessite la mise en place de dispositifs spécifiques établis sur la base :

- De lieux adaptés (espace protégé, aménagement d'espaces d'accueil et de réunion).
 - De références théorico-cliniques précisément établies et régulièrement actualisées (connaissance, assimilation et suivi des recherches sur les psycho-traumatismes).
- De méthodes d'intervention spécifiques (Techniques Cognitivo-Comportementales, EMDR, Hypnose, Thérapies de groupe ...).
- De fonctionnement institutionnel adapté (travail en réseau, synthèses, supervision).
- De personnels, tant soignants que gestionnaires, spécifiquement formés (Formation initiale spécifique et formation continue).
- De travaux de recherche permettant d'étayer des adaptations permanentes, notamment à travers la diffusion d'informations et la conduite de formations.

[L'administration de l'Institut](#)

L'Institut est administré par un CA qui se réunit mensuellement.

Sont membres du CA:

- Docteur Gérard LOPEZ, Président
- Docteur Aurore SABOURAUD SEGUIN, Secrétaire/ Trésorière
- Madame Marie France CASALIS, Collectif Féministe contre le Viol
- Madame Maryvonne CHAPALAIN, Commandant de Police Honoraire
- Monsieur Efrain GARCIA, Ancien Directeur du FHAR, centre d'accueil pour femmes victimes de violences
- Monsieur Pierre LASSUS, Directeur Général Honoraire de l'Union Française pour le Sauvetage de l'Enfance
- Madame Catherine MORBOIS, ancienne Déléguée Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de la région Île-de-France

L'Activité de l'Institut

Statutairement, l'activité de l'Institut de Victimologie s'organise autour de **deux pôles** :

1. Un pôle « Formation, Débriefing et Recherche »,
2. Un pôle « Soins » avec le Centre du Psychotrauma (CPIV), centre medico-psychologique hors secteur agréé par la Sécurité Sociale.

Le Pôle Formation, Débriefing et Recherche

1- LES FORMATIONS

Comme chaque année, le Président Gérard Lopez, le Docteur Aurore Sabouraud Seguin, Karen Sadlier, Azucena Chavez et Sonia Tabbakh ont été sollicités pour assurer des formations auprès de publics de professionnels des services sociaux, de l'accueil des femmes victimes de violences et des étudiants des universités de Droit, de Médecine et de la Magistrature.

Les demandes d'interventions portent la plupart du temps sur le thème du viol, des violences faites aux femmes, des violences dans le couple, des conséquences de ces violences sur les parents et les enfants qui en sont victimes.

Karen Sadlier a également été sollicitée plusieurs fois pour présenter les travaux de recherche menés par l'Institut de Victimologie avec l'Observatoire des Violences faites aux Femmes du Conseil Général de Seine St Denis et en partie financés par la Fondation de France.

Interventions extérieures

- Paris, Ecole de la Magistrature, intervention auprès des magistrats
- Paris, Ecole de la Police, intervention auprès des étudiants –stagiaires
- Boé, Association JUVENYS, formation 10 personnes, deux journées « Repérage et accompagnement de l'enfant victime de violences »
- Neuilly, Association l'ESSOR, formation 10 personnes, quatre journées « Repérage et accompagnement de l'enfant victime de violences sexuelles »
- Limoges, intervention « Prendre en charge les enfants victimes et témoins des violences familiales » une journée
- Arras, CIDFF, intervention « les violences faites aux femmes » une journée de formation
- Paris, intervention auprès des personnels du CAARUD « Accompagnement des personnes victimes de violences et souffrant de stress post traumatique »
- Pontoise « Information aux travailleurs sociaux sur le stress post-traumatique et plus spécialement les problématiques, effets, symptômes chez les personnes exposés à des conflits armés » une demi-journée
- Aulnay sous Bois formation auprès du personnel de l'Hôpital Robert Bellanger « Prise en charge des enfants victimes de féminicides » une demi-journée
- Boulogne Billancourt « Comment repérer et accompagner des personnes atteintes de troubles psycho-traumatiques » aux membres du GRAAP.
- Paris, Ville de Paris « Accompagnement des femmes victimes de violences et en situation de précarité dans les structures du CASVP », 3 formations 100 personnes, Deux journées.
- Bagnolet, Municipalité, formation 15 personnes, « les femmes victimes de violences » une journée.

Nous constatons et nous déplorons que, encore trop rarement, nous soyons appelés à intervenir sur le thème du Viol. Pourtant, 30% des personnes qui demandent à recevoir des soins au Centre du Psychotrauma en ont été victimes.

Formations Universitaires

L'Institut de Victimologie assure également un enseignement dans quatre universités en France, une université en Algérie et une au Maroc:

- A l'université Panthéon-Assas Paris 2, il est en charge de l'enseignement de Victimologie à l'Institut de Criminologie ;
- A l'université Paris Descartes, il coordonne le DU de Psychotraumatologie et le Master 2 « Prise en charge des victimes et des auteurs d'agression » ;
- A Tours et à Rennes, il est associé à l'enseignement dans le cadre du Master de criminologie ;
- A Alger, il participe à la formation sur le Stress Post Traumatique dans le cadre de formation aux thérapies comportementales et cognitives (AFTCC, IRCCADE, Hôpital psychiatrique d'Alger) ;
- Au Maroc, à l'université de Settat, il coordonne l'enseignement d'un diplôme de Victimologie.

2- LES DEBRIEFINGS

Après un évènement traumatisant, le recours au débriefing, permet d'expliquer les troubles initiaux et d'organiser une prise en charge médicale et sociale pour les personnes qui le nécessiteraient.

Cette pratique permet une prise de conscience de la pleine normalité des émotions et des comportements de stress comme la tension émotionnelle, les crises de larmes, la déception, le désespoir, l'humiliation, la honte et les reviviscences.

Le débriefing comporte quatre phases essentielles :

- 1- expliquer les réponses émotionnelles au stress traumatique,
- 2- informer sur les troubles post-traumatiques et le risque de leur évolution en trouble chronique.
- 3- mettre les victimes en lien avec le réseau d'accompagnement social et judiciaire largement associatif,
- 4- offrir la possibilité d'une prise en charge thérapeutique possible au Centre du Psychotrauma.

En effet, les participants qui le souhaitent peuvent continuer l'action thérapeutique en venant consulter individuellement à l'institut de Victimologie

En 2014, l'équipe de l'institut a conduit une dizaine de débriefing auprès de la Caisse d'Epargne, de la banque LCL, les sociétés de transport en commun CIF et AEROLIS, les sociétés ALLIANZ, la Caisse de Retraite du personnel Navigant et de l'Association l'Amicale du Nid.

3- LA RECHERCHE

• Congrès et colloques et manifestations

L'institut de Victimologie a participé aux manifestations suivantes :

Séminaire de réflexion sur les violences faites aux femmes et la santé

Les 27 et 28 janvier 2014, le Docteur Gérard LOPEZ participait au séminaire organisé par la Chaire Santé de Sciences Po, en partenariat avec la Mutualité Française, la MGEN et avec le soutien de la MIPROF et le ministère des Droits des Femmes. Ce Séminaire fermé de réflexion sur les violences faites aux femmes et la santé regroupait une trentaine d'experts-es et de personnes toutes intéressées par la question des violences faites aux femmes. Les échanges et les préconisations du groupe de travail feront l'objet d'un rapport. Ce séminaire a débouché sur un colloque le 7 mars, précédant la journée internationale de la femme.

L'intervention du Docteur Lopez portait sur le thème "Le contenu du certificat médical et l'ITT" dans la session intitulée « Aspects médico-légaux ».

Journée européenne des victimes

Le 23 mai 2014 à Paris comme chaque année, l'Institut était présent à la quatrième journée européenne des victimes organisée par l'Association Nationale pour la Reconnaissance des Victimes devant le palais de justice.

La maltraitance, un des grands fléaux de santé publique ?

Le Jeudi 16 octobre 2014, dans le cadre des RENCONTRES D'HIPPOCRATE, le docteur Gérard LOPEZ, est intervenu comme modérateur à la conférence prononcée par Mme Caroline REY, coordinatrice du Service des urgences médico-judiciaires, Hôtel-Dieu,

Congrès Tunisien de Psychiatrie

Du 23 au 25 octobre, à Tunis, le docteur Lopez a animé un atelier sur la prise en charge des victimes au premier Congrès Tunisien de Psychiatrie.

L'approche médico-légale dans le processus de prise en charge des femmes victimes de violences conjugales

le 25 novembre 2014, à Brive, le Docteur Gérard LOPEZ, a animé une session de formation : « L'approche médico-légale dans le processus de prise en charge des femmes victimes de violences conjugales » dans le cadre de la JOURNEE INTERNATIONALE POUR L'ELIMINATION DES VIOLENCES A L'EGARD DES FEMMES au Centre hospitalier de Brive.

Violences faites aux femmes: Mobiliser les professionnel-le-s par la formation

le 20 novembre 2014, Le docteur Lopez, est intervenu à l'Université Descartes Paris V sur le thème : "La prise en charge du psychotraumatisme".

10es Rencontres Femmes du monde en Seine-Saint-Denis

Le mardi 18 novembre, à la Bourse du travail à Bobigny, dans le cadre des 10es Rencontres Femmes du monde en Seine-Saint-Denis, le Docteur Gérard Lopez, est intervenu sur le thème : "Prise en charge psychotraumatologique des victimes de violences sexuelles.

• Publications

Les équipes de l'Institut de Victimologie publient régulièrement des ouvrages qui reprennent leurs travaux.

En 2014, le Docteur Gérard LOPEZ a publié aux Editions Dunod :

Prendre en charge les victimes d'agressions et d'accidents

Cet ouvrage propose au professionnel d'améliorer ses connaissances et sa pratique clinique en ce qui concerne l'accueil, l'orientation et les soins à donner aux victimes d'agression et d'accidents individuels ou collectifs.

Il guide le professionnel afin de :

- Repérer les troubles psychologiques et somatiques des victimes d'accident ou d'agression ;
- Faire un bilan clinique ;
- Repérer les signes d'appel de la maltraitance (violences conjugales, maltraitances d'enfants) ;
- Orienter la victime dans un réseau d'accompagnement.

Marion FARENG a publié un article dans la revue Psychiatrie, sciences humaines et neurosciences, 12(4), 29-46: Fareng, M. & Plagnol, A. (2014). **Dissociation et syndromes traumatiques : apports actuels de l'hypnose.**

4- LE PARTENARIAT de l'INSTITUT DE VICTIMOLOGIE avec L'OBSERVATOIRE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES de la SEINE SAINT DENIS

- La Recherche Action

Depuis 2008, le Département Enfants/Adolescents du Centre de Psychotrauma a mené, en partenariat avec l'Observatoire des Violences faites aux femmes de Seine St Denis plusieurs réflexions sur les nouvelles formes de parentalité.

La Recherche Action 2013-2014 a porté sur la mise en place d'une Mesure d'Accompagnement Protégé (MAP) des enfants victimes de de violences familiales ou conjugales.

Ont été recrutés 10 personnes parmi les 15 accompagnants avec statut de bénévoles qui dans le cadre de l'ordonnance de protection, escortent les enfants (de 4 à 16 ans) lorsqu'ils font les trajets du domicile de la mère vers le lieu décidé par le juge aux affaires familiales pour rencontrer le père (violent dans le cadre conjugal).

Cette Recherche Action s'inscrit dans une démarche partenariale comprenant l'Institut de Victimologie, l'Observatoire des Violences envers les Femmes, le Tribunal de Grande Instance de Bobigny, les associations d'aide aux victimes et le PAJE (Pole d'Accompagnement Judiciaire et Educatif).

L'institut de victimologie est en charge de la formation et de la supervision des accompagnants.

- Les consultations de victimologie en Seine St Denis

Depuis 2008, le Conseil Général de Seine St Denis et plusieurs municipalités du département ont ouvert avec l'Institut de Victimologie des consultations d'évaluation des personnes victimes de traumatisme. Le principe de ces consultations est d'assurer dans ces permanences un accueil bref (6 consultations par patient au maximum) afin de poser un diagnostic et de l'orienter. Ces consultations rencontrent un vif succès car jusqu'à présent une orientation pertinente des consultants avait été difficile en raison du très faible nombre de professionnels réellement formés au Psychotrauma en Seine St Denis.

Ce travail en Seine St Denis, riche en initiatives, est l'objet de réflexions, notamment au sein de la MIPROF (Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains). Cette visibilité nouvelle a permis d'élargir nos interventions et laisse présager un essaimage de cette méthode de travail sur d'autres territoires.

La mise en place de ces consultations demande qu'au préalable soient précisément déterminés plusieurs points :

- Le type de trauma pris en charge (soit tout type de trauma, ou victimes de violences dans le couple, soit adultes ou enfants/adolescents, soit famille)
- La formation de l'environnement socio-éducatif des patient(e)s (tout le personnel psychosocial participe à la prise en charge globale)

- Le choix des psychologues, leur encadrement et la supervision (c'est un travail difficile qui nécessite de se faire avec un soutien, ce que permet le CPIV)

Fin 2014 19 consultations d'évaluation et d'orientation fonctionnaient en Seine St Denis :

- 2 à la Courneuve au CMS Salvador Allende financées par la ville réservées aux femmes victimes de violences
- 3 au CMS de Romainville financées par la ville pour toutes les victimes de violences
- 3 à Montreuil- 1 au CDDPS financée par le département de Seine St Denis et 2 financées par la ville au CMS Daniel Renoult. Deux consultations sont réservées aux enfants victimes de violences et à leurs parents dans le cadre de l'aide à la parentalité et une exclusivement aux femmes victimes de violences.
- 2 à Aubervilliers, 1 financée par le département de Seine St Denis et 1 financée par la ville au CMS Docteur Presqué pour toutes les victimes de violences.
- 4 à St Denis financées par la ville aux CMS des Deux Moulins réservée aux femmes victimes de violences et à leurs enfants.
- 1 à Bagnole au CMS Elsa Rustin financée par la ville réservée aux femmes victimes de violences. En septembre 2014, deux consultations complémentaires de psychothérapie ont été ouvertes. Cette consultation permet une prise en charge plus longue pour les patientes reçues auparavant dans le cadre de la consultation d'évaluation.
- 1 à Noisy le Grand au CDDPS financée par le département de Seine St Denis pour toutes les victimes de violences
- 1 à Clichy-sous –Bois financée par la ville pour toutes les victimes de violences.

En 2014 quatre nouvelles consultations ont été ouvertes, une à Montreuil réservée aux femmes victimes de violences, une à Clichy sous-bois pour toutes les victimes de violences et deux consultations de psychothérapie à Bagnole réservées aux patientes de la consultation d'évaluation et d'orientation.

Ville	Lieu Consultation	Nb consultation	Nb d'entretien	Nb de Personne suivies	Femmes	Enfants	Hommes	Nb moyen de séances
Aubervilliers	CDDPS	1	230	47	42	0	5	5
	CMS	1	250	50	47	0	3	5
Bagnole	CMS	1	179	47	43	0	4	4
Clichy-sous-Bois	Atelier santé/ville	1	46	13	8	5	0	3,5
La Courneuve	CMS	2	219	66	64	0	2	3,5
Montreuil	CDDPS	1	187	53	21	29	3	3,5
	CMS	2	211	71	46	24	1	3
Noisy-le-Grand	CDDPS	1	210	44	40	0	4	5
Romainville	CMS	3	463	61	54	3	4	7,5
Saint-Denis	CMS	4	373	115	79	36	0	3,5
Total		17	2368	567	444	97	26	

Au cours de l'année **2014**, **567 personnes** ont bénéficié d'une prise en charge, allant de l'évaluation à la prise en charge psycho traumatologique, Soit :

→**444 femmes** dont la moyenne d'âge se situe entre **31/40 ans (38,3%)**

→**97 enfants**, dont une moyenne d'âge qui se situe entre **8/15 ans (49,5%)**

→ **26 hommes**, dont la moyenne d'âge se situe entre **31/40 ans (38,5%)**

Ce sont majoritairement des femmes **78,31%** qui sont orientées vers ces consultations, et principalement parce qu'elles sont victimes de violences conjugales (**63,07%**). Les autres femmes sont orientées parce qu'elles ont été victimes :

- **15,09%** de viol, tentatives de viol ou agressions sexuelles
- **8,56%** pour une aide à la parentalité
- **4,96%** d'agressions, violences d'Etat, autres...
- **4,51%** violences au travail, harcèlement
- **2,93%** de maltraitances infantiles
- **0,9%** d'accident.

Le public masculin représente **4,59%** de la population suivie. Ces derniers se présentent principalement parce qu'ils sont victimes d'agressions (**34,62%**), d'harcèlement au travail (15,4%), pour une aide à la parentalité (15,4%), d'accident (11,54%) de maltraitances infantiles (11,54%), de viol agressions sexuelles (3,85%) ou de violences intrafamiliales (7,7%)

Les enfants représentent quant à eux, **17,11%**, des personnes suivies, dont 74,23% le sont parce qu'ils/elles sont **co-victimes de violences conjugales**, **11,34%** pour viol, tentative de viol ou agressions sexuelles, **6,2%** pour maltraitance, **4,13%** pour harcèlement scolaire et **4,13%** pour un trouble du comportement.

Les consultations destinées aux enfants comportent 2 séances supplémentaires réservées aux parents. Ces dernières sont organisées en amont et en fin de prise en charge des enfants. Il s'agit alors d'une aide à parentalité.

Parallèlement, 1 consultation d'évaluation s'est ouverte à Paris au Mouvement du Nid pour les femmes victimes de prostitution en juillet 2014. Le démarrage de cette consultation a été difficile car les femmes en grande précarité qui vivent la prostitution ont du mal à prendre soin d'elles-mêmes aussi bien physiquement que psychiquement et sont toujours dans une relation d'ambivalence. Il semble qu'avec le temps, certaines aient pu s'organiser pour pouvoir venir consulter régulièrement.

Le Centre du Psychotrauma

L'institut de victimologie a créé en 1995, le premier Centre de Psychothérapie pour les Victimes (aujourd'hui le **Centre du Psychotrauma de l'Institut de Victimologie CPIV**).

Ses fondateurs sont le docteur Gérard LOPEZ, le docteur Aurore SEGUIN-SABOURAUD, Carole DAMIANI et Jean GORTAIS.

Depuis 1995, le centre de soins du Psychotrauma, prend en charge toutes victimes directes ou indirectes d'événements traumatiques (viols, agressions, maltraitances sexuelles et physiques, violence dans le couple, catastrophes naturelles, accidents, attentats terroristes, violences sectaires, accidents du travail, tortures pour raisons politiques dans des pays étrangers...). On sait que de telles situations peuvent laisser des blessures psychologiques durables. Ces blessures ont un impact très important sur les ressources autant individuelles que sociales ou professionnelles. Leur coût social et humain est très élevé (arrêt de travail, absentéisme, maladies psychosomatiques, dépressions graves, tentatives de suicide, automutilation, alcoolisme, toxicomanie, hospitalisation, prostitution, désinsertion sociale ...). Les patients qui viennent consulter sont, dans leur grande majorité, originaires d'Ile de France mais certains viennent de régions de France plus éloignées.

1- L'équipe du CPIV en 2014 :

Le Centre du Psychotrauma de l'Institut de Victimologie (CPIV) est dirigé par le **Dr Aurore Sabouraud-Séguin**.

Les thérapeutes sont tous **psychiatres ou psychologues cliniciens** (DESS, M2 ou Doctorat) spécialisés dans les troubles psychotraumatiques pour adultes et/ou enfants. Ils exercent en tant que salariés du centre ou praticiens libéraux. Ils travaillent au Centre à temps partiel. Le total des contrats de travail représente l'équivalent de 9,8 temps plein.

En 2014, l'équipe médicale s'est renouvelée et renforcée.

Deux nouvelles psychiatres ont été recrutées. L'une d'elle travaille à 4/5^{ème} de temps.

3 psychologues sont parties et deux ont été recrutées. Parallèlement, certains psychologues ont augmenté leur temps d'activité au Centre.

Directrice : Dr Aurore SABOURAUD-SEGUIN

Directrice Administrative : Bénédicte de MONTVALON

Département adultes

Médecins psychiatres :

- Dr Delphine MORALI
- Dr Morgan LEMONNIER
- DR Stéphanie MOINET

Psychologues :

- Malik AIT AOUDIA
- Widiane CHAKKOUCHE, Docteure en psychologie clinique
- Azucena CHAVEZ
- Cyril COSAR
- Marion FARENG Docteure en psychologie clinique
- Jean-Pierre HUDE
- Anne Louise LEBOURSIER
- Ariane LEVY
- Caroline MAYEUR
- Tiphaine PAIN
- Karen PARIENTE
- Amélie PHILIPPY
- Paola REGAMEY
- Marianne SANCHEZ
- Fanny VERHAEGHE

Département Enfants

Direction : Karen SADLIER, Docteure en psychologie clinique

Psychologues :

- Verica JEREMIC
- Emilie LEBOURG
- Manon SARGIS

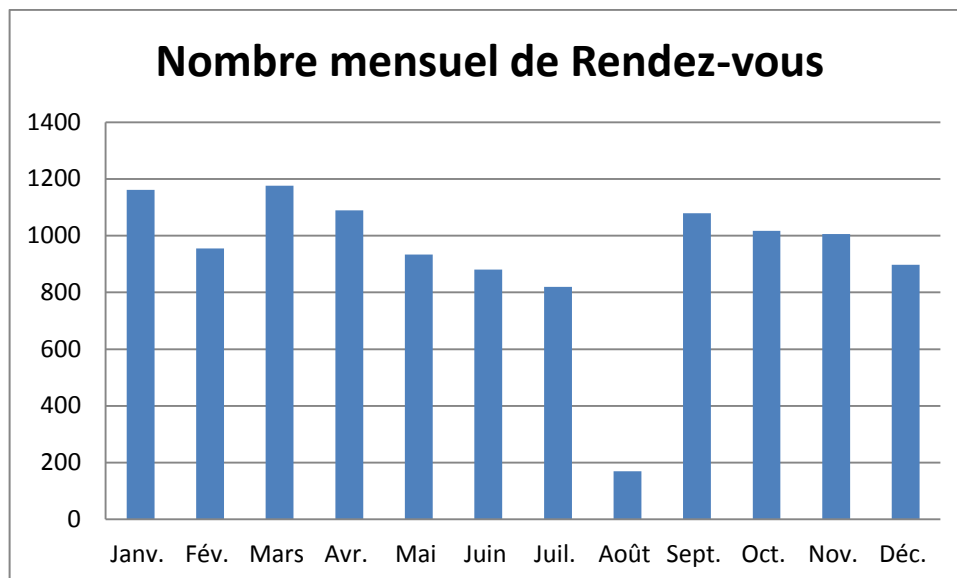
Secrétariat :

- Diane LECLERCQ
- Manel SATOURI

L'activité du Centre de soins en 2014

En 2014, le CPIV a donné 11 359 consultations.

En moyenne, il y a autour de 1 000 rendez-vous mensuels, avec une baisse d'activité particulièrement sensible au mois d'août. Le Centre est alors fermé deux semaines.



L'activité 2014 est légère baisse par rapport à l'année précédente du fait des départs de certains thérapeutes à la fin du 1^{er} semestre ces thérapeutes n'ont été remplacés qu'en septembre. .

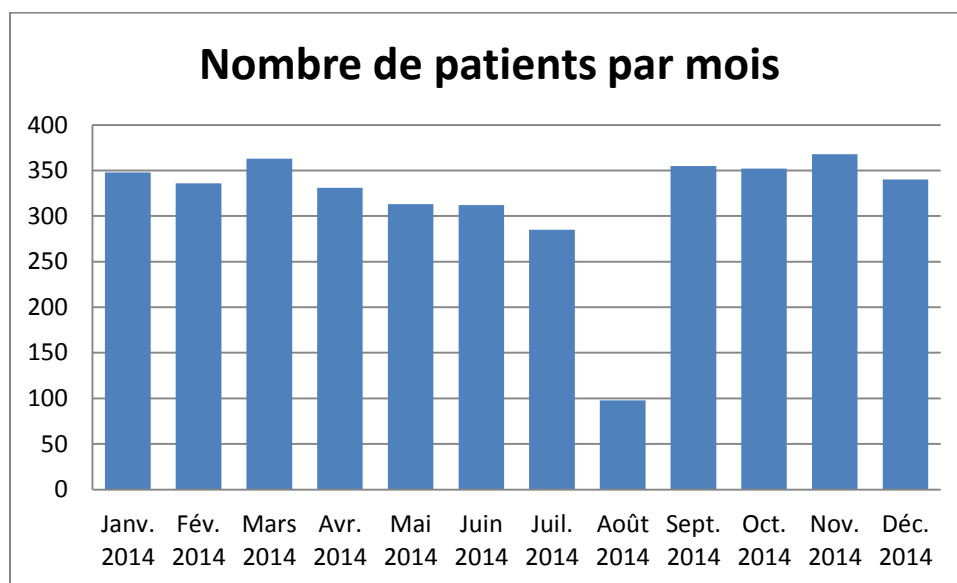
	nombre consultations 2014	<i>nombre consultations 2013</i>	CS adultes 2014	<i>CS adultes 2013</i>	CS enfants 2014	<i>CS enfants 2013</i>
janvier	1125	1195	930	1046	195	149
février	971	1290	832	1110	139	180
mars	1184	1140	985	1027	199	113
avril	1054	1294	885	1101	129	193
mai	903	1135	773	981	130	154
juin	862	1062	713	862	149	200
juillet	838	1049	737	968	101	81
août	182	297	162	282	20	15
septembre	1204	798	1061	696	143	102
octobre	1042	1106	887	961	155	145
novembre	1061	1006	889	855	172	151
décembre	933	846	830	732	103	114
TOTAL	11 359	12 218	9 684	10 621	1 635	1 597

• La Patientèle

Le Centre a soigné 913 personnes en 2014.

Sur l'ensemble de l'année 2014, la file active des consultants a été en moyenne mensuelle de 350 personnes.

En 2014, le Centre a accueilli 550 nouveaux patients. Tous ne sont pas restés. Pour certains la prise en charge du Centre n'était pas adaptée à leur pathologie. Pour d'autres la localisation géographique du Centre et ses difficultés d'accès via les transports en commun ont été un obstacle.



La durée de la thérapie au Centre est très variable car elle dépend de l'importance du traumatisme subi. En moyenne le suivi thérapeutique se poursuit sur une vingtaine de séances mais certains patients sont suivis au Centre depuis plusieurs années.

• Motif de consultation au Centre

L'analyse des motifs de consultation au Centre a été réalisée à partir des déclarations faites par téléphone au secrétariat lors de la demande du premier rendez-vous.

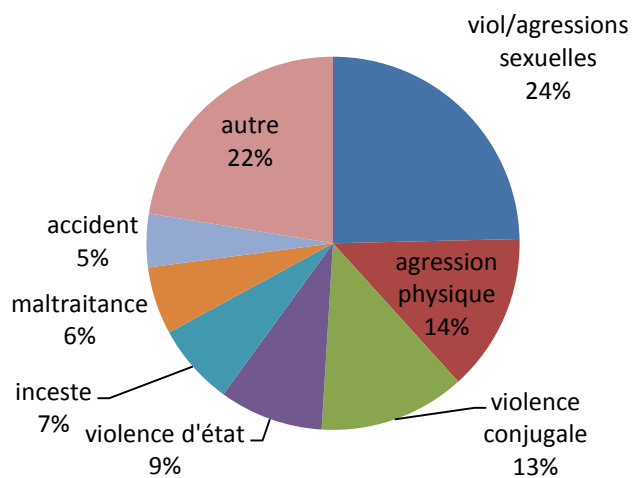
Le premier motif de demande de consultation, 24% des appels, est le viol ou l'agression sexuelle. Dans la mesure où il s'agit de déclarations faites au téléphone lors de la prise du premier rendez-vous nous considérons que ce motif est beaucoup plus important en réalité.

Le second 14% concerne les agressions physiques,

Le troisième 13% concerne les violences dans le couple.

Viennent ensuite la violence d'état (9%), l'inceste (7%), ce motif est lui aussi très certainement sous-estimé, la maltraitance (6%) et les accidents (5%).

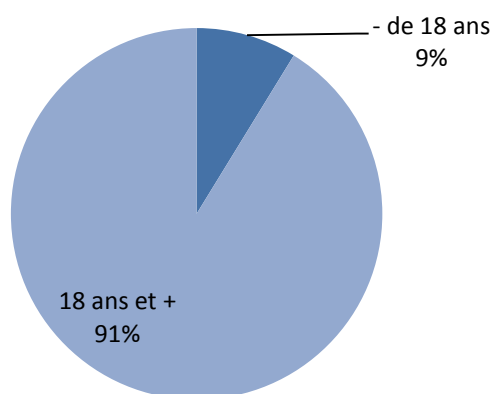
Motif d'appel au Centre



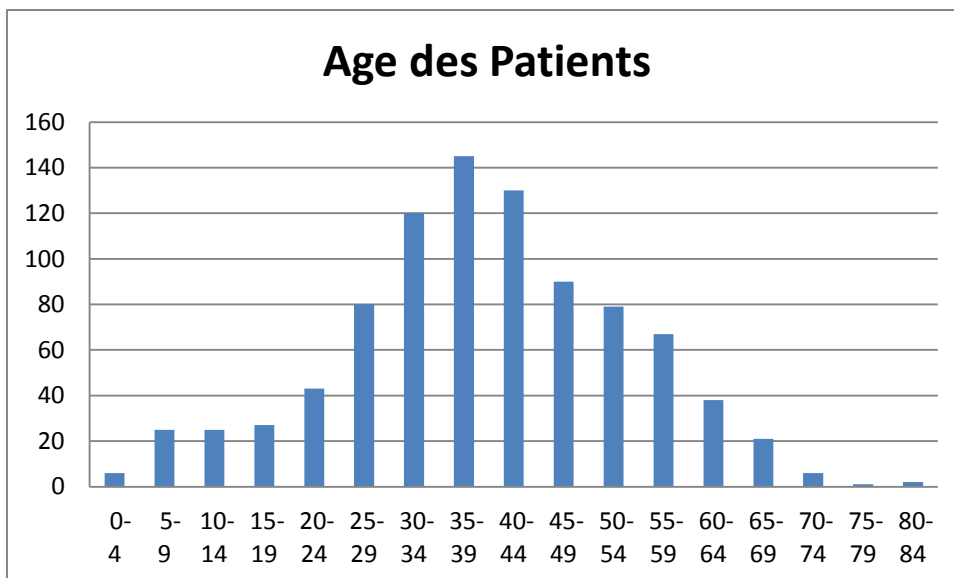
- Age des patients

Les mineurs Enfants et Adolescents représentent 10% de la patientèle du centre

Répartition mineurs/majeurs



Les 3/4 des patients ont entre 20 et 55 ans. 10% des patients ont moins de 20 ans et 13% plus de 55 ans.



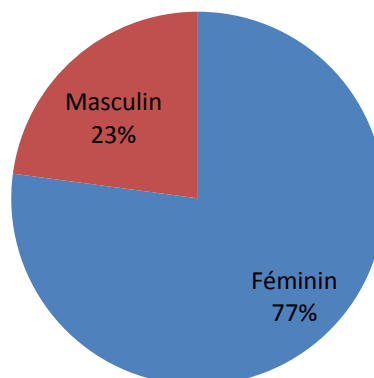
	2014	2013	2012
-10 ans	30	32	54
10-19 ans	58	48	53
20-29 ans	143	118	134
30-39ans	245	236	259
40-49ans	204	197	215
50-59 ans	153	131	125
60 et +	50	44	45
TOTAL	883	806	895

- Sexe des patients

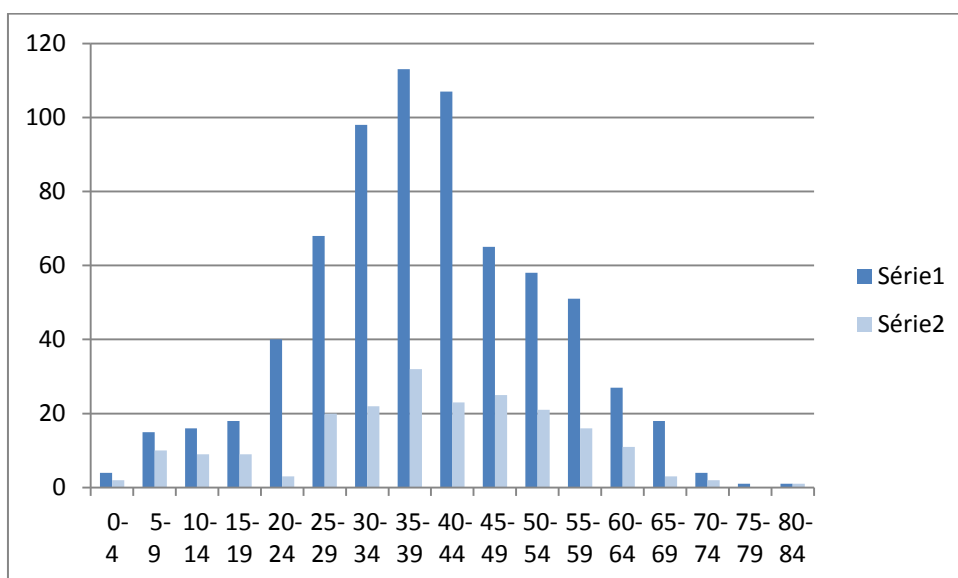
Les trois quarts des patients sont des patientes. Cette répartition hommes/femmes est pérenne depuis la création du centre.

	2014	%	2013	%	2012	%
Hommes	209	23%	209	24%	201	25%
Femmes	704	77%	674	76%	605	75%
Total	913	100	883	100	806	100%

Répartition des patients par sexe

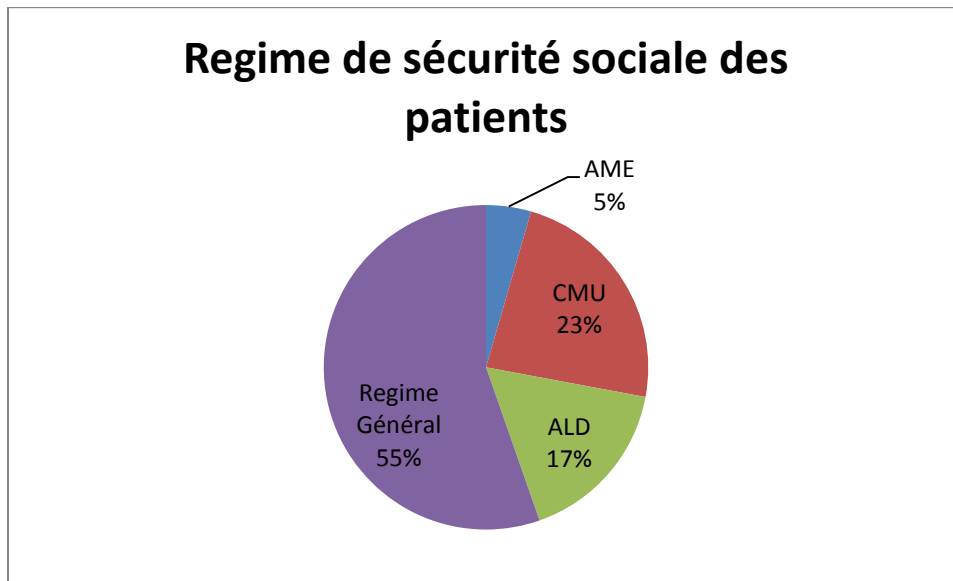


Répartition des patients selon l'âge et le sexe



Lorsque les hommes viennent consulter au Centre, ils ont le plus souvent entre 30 et 45 ans, la plupart d'entre eux sont des réfugiés politiques victimes de tortures.

- Les régimes de prises en charge



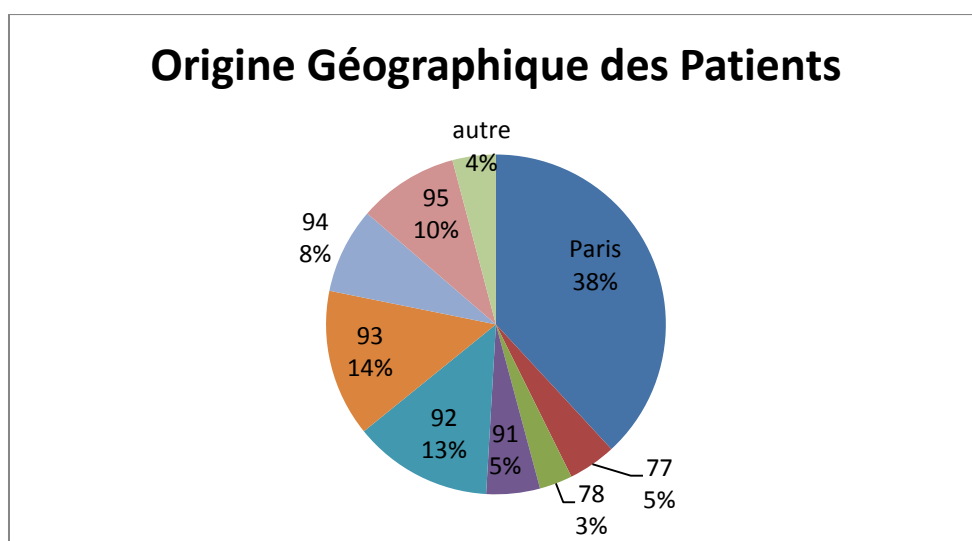
Le total du détail des prises en charge est supérieur à celui du nombre de patients car il arrive que certains patients changent de régime, passant du régime général ou de celui de la CMU à celui de l'ALD (affection de longue durée).

45% des patients bénéficient de l'exonération totale des soins. Vs 47% en 2013

Le nombre de patients pris en charge au titre de l'AME (Aide Médicale d'Etat) est en légère diminution en partie du fait de la fin de la subvention ONU.

Régime Sécurité Sociale	2014	%	2013	%	2012	%	2011	%
Régime général	543	55%	520	53%	486	55%	468	51%
ALD	164	17%	169	17%	145	16%	140	15%
handicapés	-		-	-	28	3%	23	3%
CMU	230	24%	230	24%	206	23%	243	26%
AME	44	4%	56	6%	30	3%	52	5%
total	981		975	100	895	100%	926	100%

- Origine géographique des patients



- 38,5% des patients sont parisiens.
- 55.5% sont originaires de la Région Ile de France, principalement de Seine St Denis et des Hauts de Seine.
- 4% viennent de province, du fait de manque de prise en charge adaptée localement, la plupart de leurs déplacements étant alors pris en charge par la Sécurité Sociale.

	2014	%	2013	%	2012	%
Paris	351	38.5%	349	39%	315	39%
Ile de France		55.5%	497	56%	463	57,5%
<i>Seine et Marne</i>	42	4.5	46	5%	34	7%
<i>Yvelines</i>	29	3%	22	2%	38	8%
<i>Essonne</i>	47	5%	44	5%	31	7%
<i>Hauts de Seine</i>	122	13%	120	14%	115	25%
<i>Seine St Denis</i>	129	14.5%	132	15%	119	26%
<i>Val de Marne</i>	75	8%	64	7%	66	14%
<i>Val d'Oise</i>	88	9.5%	69	8%	60	13%
Hors Ile de France	38	4%	37	4%	28	3,5%
TOTAL	921		883		806	100%

2- L'activité du Département Enfants/Adolescents

• L'Equipe du Département Enfants/Adolescents

En 2014 l'équipe du Département Enfants/Adolescents du centre de Psychotrauma se compose de 4 personnes :

- Karen SADLIER, directrice du département, Docteure en Psychologie clinique
- Verica JEREMIC, psychologue clinicienne, thérapeute familiale
- Emilie LEBOURG, psychologue clinicienne, thérapeute familiale
- Manon SARGIS, psychologue clinicienne à partir du mois de juin,

Les thérapeutes travaillent toutes à temps partiel. Le temps hebdomadaire d'activité de l'équipe est de 68 heures soit l'équivalent de presque 2 temps plein. Les thérapeutes du Département Adultes sont impliquées dans la prise en charge des mères des enfants victimes de violences conjugales.

• L'activité du Département Enfants/Adolescents

Les consultations des enfants ont lieu les mercredi et jeudi. Le mercredi est consacré aux thérapies individuelles et le jeudi aux thérapies familiales. Le jeudi est également le jour de la réunion clinique pendant laquelle l'équipe fait le point sur les suivis en cours et étudie les demandes de prise en charge de nouveaux patients.

Parallèlement, le Département adultes voit les mères des enfants suivis par le Département Enfants/Adolescents tout au long de la semaine. Une quarantaine de mères de ces enfants sont ainsi suivies en parallèle par les thérapeutes du Département Adultes.

L'activité de la consultation est très variable durant l'année. Pendant les vacances scolaires soit 18 semaines sur les 52 que compte l'année civile, elle baisse très sensiblement.

En 2014, l'activité du département a en légère hausse par rapport à 2013.

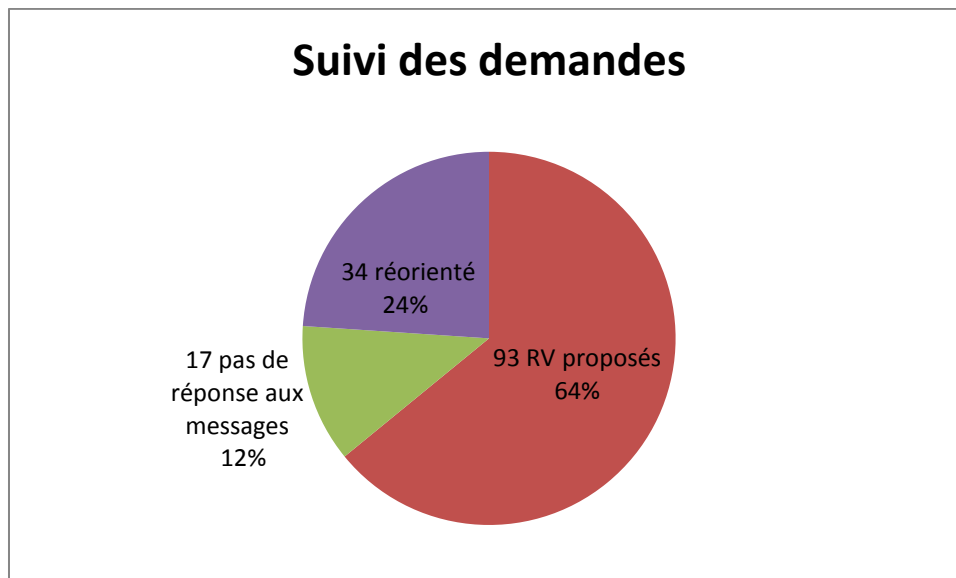
CS enfants 2014	CS enfants 2013
195	149
139	180
199	113
129	193
130	154
149	200
101	81
20	15
143	102
155	145
172	151
103	114
1 635	1 597

- [Recrutement de la consultation Enfants/Adolescents](#)

En 2014 l'équipe du Centre a reçu 144 demandes de prises en charge. Elles concernaient en tout 230 personnes -mères/enfants ou fratries.

Chaque semaine, le Centre reçoit 2 à 3 demandes de suivis thérapeutiques.

Les demandes sont examinées et traitées au cours de la réunion clinique hebdomadaire. Une des membres de l'équipe rappelle auparavant la personne qui a fait la demande pour bien cerner la situation avant de la présenter au reste de l'équipe. Cet examen des situations requiert en moyenne 2 à 3heures par semaine de temps clinique. Ce travail d'expertise des situations est effectué exclusivement par les thérapeutes du département. Sur l'année, on peut considérer que l'équipe consacre à cette tâche plus d'une centaine d'heures non prises en compte dans la nomenclature de la sécurité sociale.



Lorsque les situations ont fait l'objet d'une proposition de suivi, les suivis ont une durée variable en fonction du contexte de vie de l'enfant.

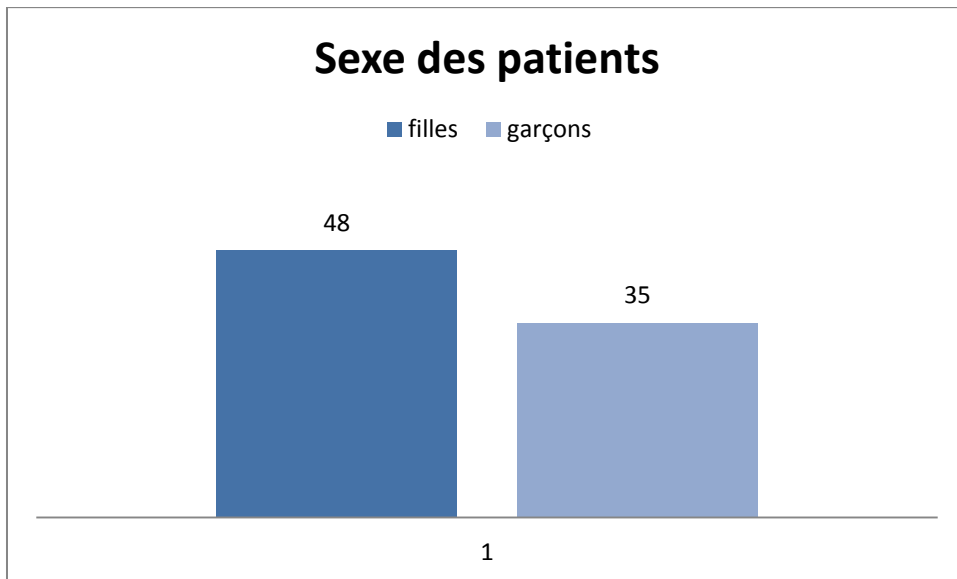
Il arrive fréquemment (une fois sur trois) que les situations soient orientées sur d'autres professionnels car inadaptées au Centre. Ces patients sont pour la plupart des enfants victimes de violences conjugales qui ont dû être réorientés vers d'autres structures car l'auteur présumé des violences, comme la législation l'y autorise, s'est opposé à ce que les enfants soient pris en charge dans un lieu dédié aux victimes. Cette année, l'équipe du Centre a été confrontée 27 fois à cette situation.

Les autres raisons à cette décision sont :

- L'éloignement géographique des patients,
- Une demande inappropriée (demande d'expertise judiciaire ou demande de prise en charge d'un enfant auteur),

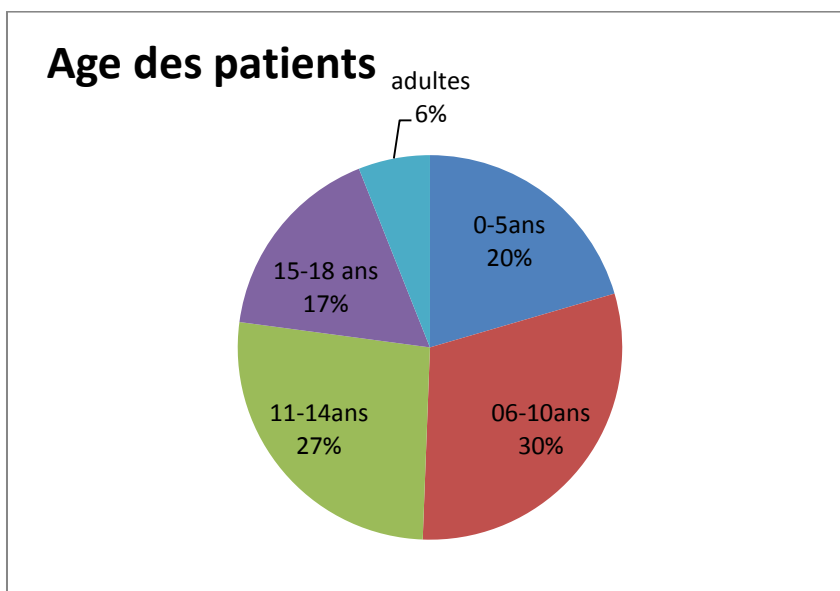
Entre le premier appel et la prise en charge effective des patients, il faut compter une moyenne de 3 à 4 semaines, le temps de caler la situation et de coordonner les différents agendas –thérapeutes, parents, éducateurs, familles d'accueil des enfants, etc...-.

- Sexe des enfants/adolescents



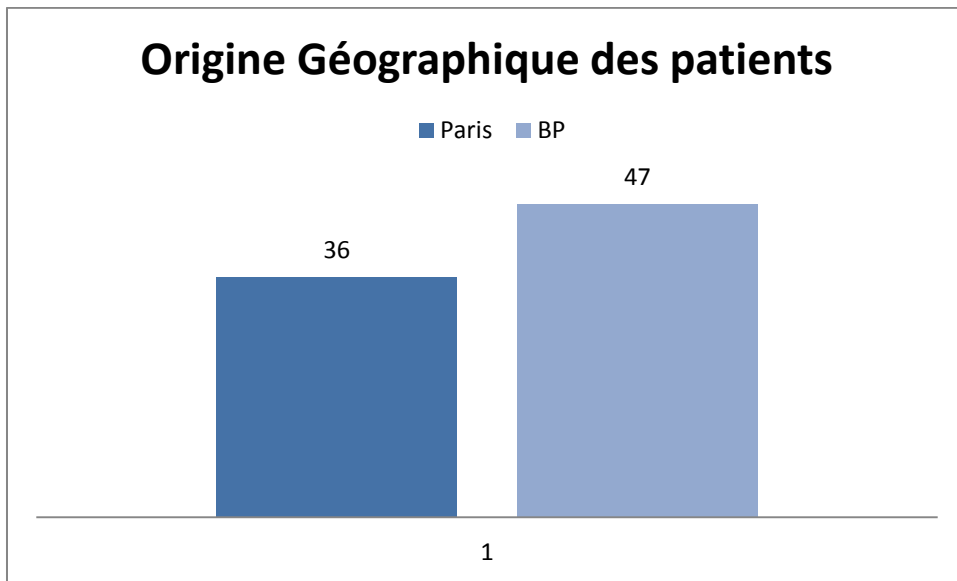
La patientèle du département Enfants/Adolescents est un peu moins féminisée que la patientèle du département Adultes.

- Age des patients

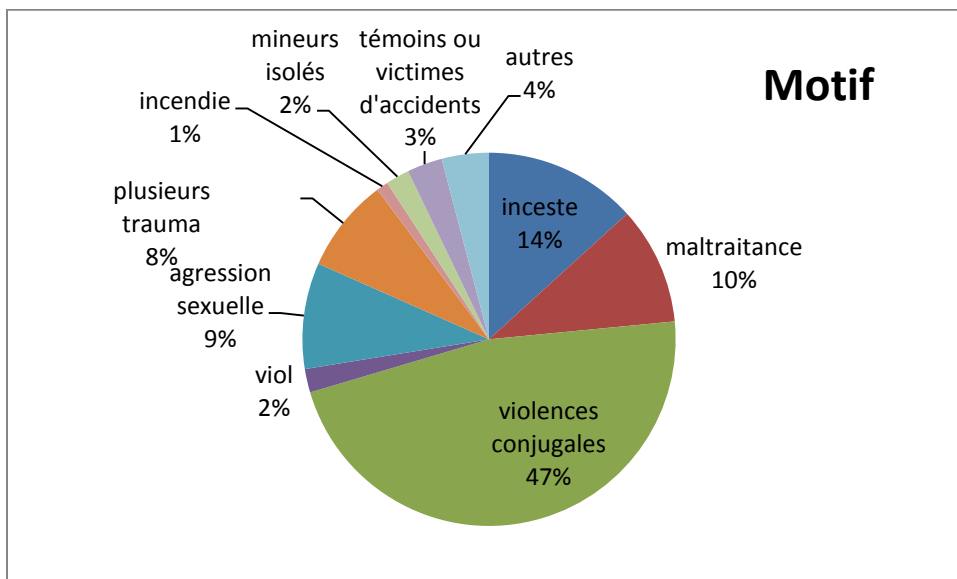


La plupart des enfants suivis au Centre du Psychotrauma ont entre 6 et 14 ans. Les patients dits « adultes » sont des patients qui viennent d'avoir 18 ans et qui avaient entamé une thérapie avant leur majorité.

- Origine géographique des patients



- Motif de consultation des enfants/ adolescents



Dans 80% des cas, les évènements traumatiques pour lesquels on consulte au Centre sont intervenus dans le cadre familial.

Ce qui sous-entend qu'au moins les 4/5 des mineurs suivis au Centre font l'objet de mesure sociale et sont suivis dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance. L'implication de plusieurs partenaires autour de l'enfant engendre une gestion de la situation très chronophage pour le thérapeute. Ce temps de travail n'est pas pris en charge par la Sécurité Sociale et doit être financé par les fonds propres de l'Institut.

Ces événements traumatiques sont générateurs de troubles de l'attachement, de troubles psycho-traumatiques complexes avec des symptômes d'état post-traumatiques. Il faut bien avoir conscience que la prise en charge de ces troubles nécessite des suivis à long terme, hélas pas toujours faciles à mener à bien car les enfants sont parfois changés de lieu d'hébergement sans que leur thérapeute soit consulté et que le fait qu'ils suivent une thérapie soit pris en compte.

Il serait aussi important de pouvoir organiser une mise en place des groupe de parole sur :

- La guidance maternelle/parentale
- La prise en charge psychologique du parent traumatisé (groupe de psycho éducation)
- De soutien aux autres enfants de la fratrie ou de toute la famille si adapté

Nous déplorons que les moyens actuels du CPIV matériels (exiguïté des locaux et localisation géographique éloignée des transports en commun) et financiers ne nous permettent pas d'organiser ces activités.